Département de la Dordogne
Direction des Archives départementales
9 RUE LITTRE-24000 PERIGUEUX
TEL :05. 53 03 33 33 FAX : 01 57 67 90 65

DEMANDE D'ELIMINATION D'ARCHIVES PUBLIQUES

(LIVRE II DU CODE DU PATRIMOINE, ARTICLE 5 DE LA LOI 2008-696 DU 15 JUILLET 2008 ;
ARTICLE 10 DU DECRET 2009-1124 DU 17 SEPTEMBRE 2009 ; ARTICLE 3 DU DECRET 88-849 DU 28 JUILLET 1988)

NOM DU SERVICE :

BUREAU :

NOM DU SERVICE D'ORIGINE (LE CAS ECHEANT) :

METRAGE LINEAIRE A ELIMINER (OBLIGATOIRE) :

DESCRIPTION DES DOCUMENTS A ELIMINER	DATES EXTREMES	METRAGE LINEAIRE

CACHET ET SIGNATURE DU CHEF DE SERVICE

BON POUR ACCORD

POUR LE PREFET, ET PAR DELEGATION,
LE DIRECTEUR DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES
FAIT A PERIGUEUX, LE